

ANZIN'MAG

votre magazine municipal d'informations



- p.09 Anzin confinée
- p.23 Un nouveau Conseil municipal
- p.28 Des chantiers qui avancent

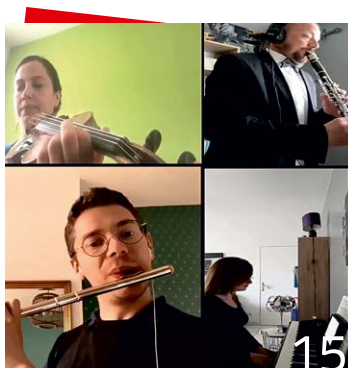


**Anzin confinée et solidaire :
retour sur la crise sanitaire** p.9

SOMMAIRE



10



15



18



22



23



28

03 ÉDITO

04 EN BREF

09 ANZIN CONFINÉE

- Des agents et des élus mobilisés
- Garder le lien avec la population
- Des habitants et des associations solidaires
- Assurer la reprise

23 DOSSIER

- Nouveau Conseil municipal

28 CADRE DE VIE

- Les Loges du théâtre
- Lotissement Bas-Carpeaux
- Cité du Mont de la Veine
- Nouveau rond-point
- Ecole maternelle Tavernier
- Ecole maternelle Jaurès

27 TRIBUNES



Anzin' Mag



Directeur de publication : Pierre-Michel BERNARD

Rédaction : Delphine PLATEAU ■ Conception graphique et mise en page : Damien ROGER

Crédits photos : © Mairie / © AdobeStock ■ Distribution : services municipaux

Impression : Danquigny ■ Tirage : 7000 exemplaires

www.anzin.fr





Pierre-Michel
BERNARD
Maire d'Anzin

Fier d'être votre maire

Chères Anzinoises, chers Anzinois,
Je tenais tout d'abord à remercier tous les habitants qui étaient en première ligne et tous les bénévoles qui se sont mobilisés, durant cette crise sanitaire du Coronavirus. Une mention spéciale à l'ensemble de nos couturières et couturiers qui ont relevé le défi un peu fou de réaliser 13 000 masques pour protéger la totalité de nos habitants. Votre investissement en nombre prouve qu'à Anzin le mot **Solidarité** veut encore dire quelque chose, et je

peux vous dire que j'ai vraiment été fier de vous et fier d'être votre maire.

C'est pour cette raison que j'ai voulu qu'une partie de ce bulletin municipal vous soit réservée.

Durant le confinement, et contrairement à de nombreuses autres communes, j'ai voulu **maintenir un accueil physique** quotidien en mairie, en plus de l'accueil téléphonique, pour as-

surer le lien social indispensable, à mes yeux, avec nos administrés.

Merci également aux agents de la ville et à mes collègues élus qui vous ont accompagné durant cette période difficile pour chacun d'entre nous.

Un Ciné Plein Air les 13 et 14 juillet

Habituellement, l'arrivée de l'été annonce les différentes festivités proposées par votre équipe municipale et notamment le 14 juillet. La crise sanitaire ne nous permet pas de proposer le classique concert suivi du feu d'artifice.

Cependant, afin d'essayer de reprendre un cours de vie un peu « plus normal », il vous est proposé dans le parc Dampierre un **Ciné Plein Air**, sur réservation, pour les soirées des 13 et 14 juillet, dans le respect bien sûr des règles

sanitaires et de la distanciation physique.

Pour nos seniors, il ne me semble pas raisonnable d'organiser cette année les banquets d'Automne et la Semaine Bleue, tant attendus par vous tous. Le budget consacré à ces 2 manifestations sera redistribué pour les fêtes de fin d'année et le colis de Noël sera exceptionnellement remplacé par des **bons d'achat chez nos commerçants anzinois**.

Cette décision permettra que chacun de nos aînés reçoive 40€ de bons d'achats, tout en soutenant nos commerçants qui ont tant souffert de la période de confinement.

25 millions d'€ d'investissement dans les 6 prochaines années

Je tiens également à vous remercier très sincèrement pour **la confiance** que vous m'avez **de nouveau accordée**.

Le 15 mars, vous avez décidé à une large majorité (près de 73 % des votants) de poursuivre, avec l'équipe d'Unis pour Réussir, la métamorphose de notre ville.

Pour ce projet municipal 2020-2026, nous proposons environ 25 millions d'€ d'investissement.

La solidarité, la proximité avec les habitants restent le socle de notre équipe avec 3 axes prioritaires pour ces 6 années : la sécurité, l'environnement et l'attractivité, le rayonnement de notre ville.

Vous pouvez compter sur votre nouvelle équipe municipale et moi-même, notre objectif restant le mieux vivre à Anzin et le respect de nos engagements.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal le rôle de chaque élu, les dates des permanences et tous les renseignements pour que vous puissiez entrer en contact avec eux.

Anzinoisement vôtre.



Je tiens à vous
remercier très
sincèrement pour
la confiance
que vous m'avez
de nouveau accordée

Mairie

Privilégiez la prise de rendez-vous pour rencontrer nos agents



Depuis le 11 mai, l'Hôtel de ville ainsi que les structures de proximité ont retrouvé leurs horaires habituels. La mairie vous accueille donc à nouveau toute la semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Pour éviter une trop forte affluence qui pourrait mettre en danger nos usagers comme nos agents, les rendez-vous sont privilégiés ; aussi, avant de vous déplacer, n'hésitez pas à contacter au préalable nos services :

- Accueil / Carte nationale d'identité / Passeports : 03.27.28.21.00 ;
- Etat civil / Cimetières : 03.27.28.21.18 ;
- CCAS : 03.27.28.21.06 ou 0800.59.40.59 ;
- Service Emploi : 03.27.28.21.52 ;
- Service Habitat Logement : 03.27.28.21.11 ;
- Services techniques / patrimoine bâti : 03.27.28.21.22 ;
- Service Voirie : 03.27.28.21.59 ;
- Service Urbanisme : 03.27.28.21.23 ;
- Espace Mathieu : 03.27.28.21.54.

Nos agents sont dotés de masques et leurs postes d'accueil sont sécurisés grâce à des plexiglas notamment. N'hésitez pas à vous doter de votre propre stylo pour éviter le partage avec d'autres usagers.

▪ Vous pouvez aussi joindre au préalable nos services par mail en remplissant le formulaire sur notre site : www.anzin.fr/mairie/les-services-de-la-ville/contacter-un-service.html

Aînés

Thé dansant du printemps

Initialement prévu le 13 mai, le thé dansant organisé par le CCAS a dû être reporté pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire. Il sera reprogrammé en février 2021, quelques semaines avant le printemps, qui aura lui aussi son thé dansant. Cela donnera à nos aînés une occasion de plus de s'amuser l'an prochain.



Travaux

L'accueil de la mairie sera bientôt mis aux normes d'accessibilité

Grâce à des travaux engagés cet été, la mairie fera un pas de plus dans l'accessibilité de ses bâtiments publics aux personnes en situation de handicap. En effet, ces dernières doivent pouvoir accéder, circuler et utiliser nos équipements et services avec la plus grande autonomie possible. A cette fin, l'accès principal de l'Hôtel de ville sera entièrement revu : l'élévateur qui ne fonctionnait plus correctement sera retiré, les escaliers et la rampe d'accès latérale seront refaits pour répondre aux nouvelles normes. Ces travaux, qui devraient durer 2 mois environ, s'inscrivent dans l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) de la ville, un outil de programmation budgétaire et stratégique de mise en accessibilité de l'ensemble de nos bâtiments communaux.



Solidarité

Donnez une seconde vie à vos anciens jouets

Poupées, voitures, jouets 1^{er} âge, jeux de société, déguisements, puzzles, livres, BD... encombrant vos placards ? Cette année encore, le CCAS lance un appel aux généreux donateurs pour son opération « Offrez vos anciens jouets ». Vous pouvez lui déposer des jouets d'occasion, propres, en bon état, et destinés à des enfants de 0 à 10 ans. Ils seront offerts en décembre lors du Noël de la Solidarité, à des enfants anzinois issus de familles en difficulté.



Plan canicule

Faites-vous recenser sur le registre communal



Les personnes âgées, handicapées, isolées... sont invitées à s'inscrire sur le registre du CCAS. En cas d'épisode caniculaire, elles seront contactées quotidiennement, afin de s'assurer qu'elles supportent au mieux les périodes de fortes chaleurs.

N'oubliez pas les bons réflexes à adopter :

- maintenir son habitation au frais en fermant volets et rideaux, en provoquant des courants d'air, en évitant d'utiliser des appareils électriques chauffants ;
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes, passer au moins 2 à 3h par jour dans un endroit frais, porter des vêtements légers de couleur claire ;
- éviter les activités nécessitant des dépenses d'énergie importantes (courses, jardinage, bricolage, sport...) ;
- se rafraîchir régulièrement la peau avec des linges humides ou des vaporisateurs, prendre des douches fraîches ;
- s'hydrater en buvant 1,5 litre d'eau par jour, ainsi que d'autres boissons non alcoolisées ;
- bien s'alimenter pour compenser les pertes en eau et en sel notamment.

Nous comptons sur la solidarité de chacun pour signaler toute personne que l'âge ou le handicap rendrait vulnérable aux fortes chaleurs.

Pour toute inscription ou renseignement, contactez le 03.27.28.21.06.

Seniors

Des manifestations remplacées par des bons d'achat



L'évolution de la situation sanitaire étant inconnue à ce jour, les manifestations prévues cet automne ont dû être annulées pour protéger nos aînés. Il n'y aura donc malheureusement pas de Banquets d'automne ni de Semaine bleue, des rendez-vous pourtant très attendus...

Toutefois, pour compenser et redonner le sourire à nos personnes âgées, la municipalité a décidé de redistribuer le budget consacré à ces 2 manifestations pour les fêtes de fin d'année et de remplacer exceptionnellement le colis de Noël par des bons d'achat chez nos commerçants anzinois. Cela permettra à chacun de nos seniors de recevoir 40€ de bons d'achat valables chez les commerçants de la ville. Une façon également de donner un coup de pouce à ces derniers, qui ont pour la plupart terriblement souffert du confinement.

Cité du Mont de la Veine

Les ateliers participatifs ont été reportés

Dans le cadre de la réfection complète de la Cité du Mont de la Veine et de l'action « Cultivons notre quartier », des ateliers participatifs devaient avoir lieu au printemps avec les associations Chico Mendès et Hors Cadre. Le but de cette action soutenue financièrement par Valenciennes Métropole, les bailleurs (SIA et Maisons et Cité) et Enedis : faire participer les habitants à la valorisation et à la requalification des espaces publics, et procéder au recueil de la « mémoire » du quartier. Des ateliers consacrés au fleurissement du poste de distribution publique d'électricité, ainsi qu'un temps de convivialité actant la fin de la rénovation de la cité étaient prévus. En raison des contraintes liées à la gestion de la crise sanitaire, les ateliers et animations menés par Chico Mendès ont été reportés à la fin de l'été (courant septembre normalement). L'association Hors Cadre poursuit néanmoins son travail auprès des habitants, travail qui fera l'objet d'une restitution dès que les rassemblements seront à nouveau autorisés.



Budget participatif 2018

Les boîtes à lire temporairement fermées



Souvenez-vous, les boîtes à lire étaient un projet porté par le Comité de quartier centre, dans le cadre du Budget participatif 2018.

Sortes de bibliothèques partagées, elles permettent de donner une seconde vie aux livres, d'éviter le gaspillage, de favoriser les échanges, les curiosités, l'ouverture d'esprit... Installées l'an dernier dans tous les quartiers de la ville, les 10 boîtes à lire ont malheureusement dû être fermées pour des raisons sanitaires ; en effet, lorsqu'il est touché par plusieurs personnes, le livre pourrait devenir un vecteur de transmission du virus...

Elles seront bien entendu rouvertes dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

CCAS

Des cadeaux pour les mamans et les papas en maisons de retraite

Chaque année, le Conseil municipal distribue, dans le cadre de la Fête des mères et de la Fête des Pères, un cadeau aux résidents des EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la commune. A compter de cette année, M. le Maire, qui est aussi président du CCAS, a souhaité que ce soit ce dernier qui prenne en charge l'organisation et le coût de cette fête.

Exceptionnellement, en raison du Coronavirus, les cadeaux n'ont pas pu être remis en mains propres par les élus ; ils ont donc été déposés début juin à Doux Séjour et aux Tulipiers pour que le personnel puisse lui-même faire la distribution.

Dans le paquet cadeau remis à chaque résident, une « shower box » (un coffret comprenant des gels douche, du savon et une fleur de douche), afin que chacun continue de prendre soin de soi, même dans ces moments difficiles.



Animations

Un cinéma de plein air pour les 13 et 14 juillet



Ce n'est pas de gaieté de cœur que la municipalité a dû renoncer à la plupart des animations estivales. Cette année, pour le 14 juillet, il n'y aura pas le traditionnel concert ni le feu d'artifice. « Nous voulions néanmoins proposer quelque chose à nos habitants, une animation qui permettrait de respecter les règles sanitaires, de distanciation notamment, explique Karine Bernard, adjointe déléguée à la Culture et à l'Événementiel. Notre choix s'est porté sur un cinéma de plein air, pour les soirs des lundi 13 et mardi 14 juillet. » Les séances se tiendront dans le parc Dampierre. « Nous avons réservé un écran géant et plus de 300 transats seront répartis dans le parc, en tenant compte de la distanciation de 1 mètre minimum. » Au programme, 2 films différents : « Yéti & Compagnie » le 13 juillet et « A star is born » le lendemain.

Les projections débuteront vers 22h, mais le parc sera accessible dès 19h pour de petites animations. Petite restauration et buvette seront disponibles sur place.

En raison de la crise sanitaire, le nombre de places sera limité. C'est pourquoi il est indispensable de réserver en appelant le 03 27 28 21 08.





Noces d'or

Pas de cérémonie cette année, mais des visites à domicile

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie des Noces d'or et de diamant ne pourra pas se tenir comme d'habitude à la salle des fêtes.

Néanmoins, pour rendre hommage à ces couples à la longévité exceptionnelle et leur remettre un petit présent, les élus effectueront des visites à leur domicile les vendredi 4 et lundi 7 septembre.

OPAH-RU

Propriétaires sur le secteur Bleuse Borne - Faubourg de Lille, bénéficiez d'aides exceptionnelles pour améliorer votre habitat



Anzin et Valenciennes Métropole se sont engagées dans un dispositif visant la réhabilitation des logements privés anciens, en partenariat avec l'Etat, l'ANAH et Procvivis.

Ce dispositif vise à aider les propriétaires occupants et bailleurs à réaliser des travaux en proposant, sous conditions et jusqu'en 2024, des aides financières majorées, des conseils, et un accompagnement administratif et technique gratuit.

Vous trouverez sur www.anzin.fr les logements ainsi que les types de travaux concernés.

Ce dispositif s'accompagnant également de mesures plus coercitives, une assistance gratuite est prévue pour conseiller les propriétaires dans leurs obligations :

- de déclarer en mairie et sous 15 jours la mise en location d'un logement ;
- de demander en mairie l'autorisation de diviser un immeuble.

Pour en savoir plus, prenez contact avec l'équipe d'Urbanis au 03.27.30.04.05 ou lors des permanences :

- le mardi de 9h à 12h30, à la maison de quartier Beaujardin à Valenciennes ;
- le vendredi de 8h30 à 12h30, à la maison Claudy De Noyette à Anzin.

Animations

Retrouvez notre agenda en ligne sur www.anzin.fr



Envie de vivre le jeu de l'intérieur, de vous immerger dans des mondes extraordinaires et inédits ?
Venez tester le casque de réalité virtuelle PlayStation VR !

La crise sanitaire a forcé la mairie à revoir la programmation de ses différents événements, à en maintenir certains, mais surtout à annuler ou à reprogrammer la majorité d'entre eux.

Les associations ont elles aussi été contraintes de bousculer l'agenda de leurs manifestations. A ce jour, aucune certitude quant à l'avenir que nous réserve le virus. C'est pourquoi nous avons fait le choix de ne pas vous proposer l'habituel agenda en pages centrales.

Il a été remplacé par 4 pages d'hommage à nos couturières. Néanmoins, si vous souhaitez suivre l'actualité de votre ville et ne manquer aucune de ses prochaines manifestations, rendez-vous sur notre page Facebook, notre site internet (www.anzin.fr) ou notre appli « Anzin ma ville ».



Temps d'échanges, conseils et informations sur la parentalité.

Ouvert à tous les parents anzinois.
Contact : 07.85.00.71.52.



Culture

Artistes en herbe : c'est le moment de s'inscrire !



Les inscriptions au Conservatoire de musique et à l'école d'Arts plastiques ont commencé ! Elles sont prises jusqu'à fin juillet, puis en septembre après la fermeture estivale d'août. Profitez-en : c'est gratuit pour les Anzinois* !

Arts plastiques

Une artiste peintre anzinoise, Véronique Cypryszczak, accueille vos enfants à partir de 3 ans au centre culturel (entrée par la cour du Conservatoire), tous les mercredis après-midi à partir du 9 septembre. Les inscriptions se font à l'espace Mathieu, rue des Martyrs.

Conservatoire

Le Conservatoire municipal de musique d'Anzin propose un enseignement musical complet pour les enfants à partir de 4 ans, et pour les adultes. Pour vous inscrire, rendez-vous au Conservatoire, place Roger Salengro.

■ **Retrouvez toutes les informations** sur les horaires des cours, les disciplines enseignées, les tarifs, et téléchargez votre fiche d'inscription sur www.anzin.fr

**Exceptées la location d'instrument et l'inscription à une 2^e discipline, pour le Conservatoire.*

8

Scolaires

Un kit de fournitures pour tous les élémentaires



Pour la 2^e année consécutive, la municipalité a décidé d'alléger le coût de la rentrée pour les familles grâce à la distribution d'un kit de fournitures scolaires. Ce kit sera distribué à tous les enfants scolarisés dans une école élémentaire (publique ou privée) d'Anzin, même s'ils ne sont pas Anzinois. Les Anzinois scolarisés à l'extérieur de la ville en bénéficieront également. La distribution se fera en mairie du 24 au 28 août (nous communiquerons aux parents la date exacte en fonction de l'école de leur enfant). Ce sera également l'occasion de remettre aux élèves les prix offerts par la municipalité, ainsi que les dictionnaires qui n'auront pu être remis aux élèves de CM2.

Événement

Forum des associations et vidéomapping le samedi 12 septembre

Jardinades, Fête de La Musique, Nos Quartiers d'été... de nombreux rendez-vous printaniers ou estivaux ont dû être reportés en raison du Coronavirus. Pour ne pas pénaliser les associations anzinoises qui sont un moteur essentiel à la vie de notre commune, la municipalité a décidé de maintenir le Forum des associations. Ce rendez-vous incontournable du début d'année scolaire permet aux adultes et aux enfants de rencontrer l'ensemble des associations présentes sur notre territoire, d'assister à des démonstrations, et même de s'essayer à certaines disciplines... Cette année encore, le Forum se déroulera dans le parc Dampierre, de 12h à 19h. En soirée, des animations musicales vous seront proposées, en attendant, à la nuit tombée, un grand vidéomapping sur le château du Parc. « Celui-ci était initialement prévu pour les Jardinades, il nous a semblé important de le reprogrammer rapidement », explique Karine Bernard, adjointe déléguée à la Culture et à l'Événementiel.

■ **Retrouvez toutes nos associations**, ainsi que l'agenda des sorties sur notre site www.anzin.fr ou notre appli « Anzin ma ville ».



Coordination

Une cellule de crise active en mairie

Pas vraiment de confinement pour Pierre-Michel Bernard et son Directeur général des services qui ont dû mettre en place une toute nouvelle organisation durant cette crise inédite.

Dès la semaine du 9 mars, une cellule de crise était mise en place en mairie afin d'assurer le bon déroulement des élections. Deux maîtres-mots : garantir la sécurité et la santé des usagers, ainsi que celles des agents et des personnes chargées de tenir les bureaux de vote. Marquages au sol, mise à disposition de gel hydroalcoolique en quantités suffisantes, organisation de transports sécurisés pour les personnes âgées, communication des mesures prises auprès des habitants... toute une machinerie bien plus lourde que d'habitude était mise en place, « qui a bien fonctionné à Anzin, puisque nous n'avons eu à déplorer aucune contamination lors de cette journée du 15 mars », remarque Ivan Thumerel, directeur général des services.

Quelques heures plus tard, la France entière était confinée. Enfin presque... A Anzin, pas question d'arrêter complètement les services à la population. Immédiatement, un service minimum était organisé, avec 2h d'accueil physique chaque jour de la semaine en mairie, sans compter la possibilité de joindre par téléphone, mail ou via facebook l'intégralité de nos services, grâce à de nombreux agents en télétravail (cf. p. 12).

De nouveaux services engendrés par la crise

Quotidiennement, M. le Maire et Ivan Thumerel se réunissaient pour coordonner tout cela. Sans oublier de nouvelles missions induites par cette période de confinement : mise à disposition d'attestations de déplacement, contrôles par la Police municipale, prêt de tablettes aux enfants de familles non connectées, orga-



nisation du marché dans le respect des conditions sanitaires, livraison des repas au domicile des personnes âgées... Et enfin, coordination de l'opération « Un max de masques » (cf. pp. 18-19), en vue de fournir au moins un masque réutilisable à chaque Anzinois. « Pendant plusieurs semaines, nous nous sommes reconvertis en véritable manufacture textile de confection de masques ! », s'exclame Ivan Thumerel.

Sans oublier un contact quotidien avec le service Communication, chargé de relayer toutes ces infos auprès de la population.

Puis il a fallu assurer la reprise : dès le 11 mai, la mairie retrouvait ses horaires habituels, et les agents reprenaient progressivement leur poste, dans le respect le plus strict des conditions de sécurité sanitaire.

Service public

Un accueil physique et téléphonique maintenu

À Anzin, comme nous le disions plus haut, il n'a jamais été question d'arrêter les services à la population.



Durant tout le confinement, un service minimum était organisé en mairie, avec 3h d'accueil téléphonique et 2h d'accueil physique (passées à 3h dès le 6 avril) chaque jour de la semaine, assurées en binôme à tour de rôle par 5 agents, encadrés par leur chef de service. Ceci a permis de ne pas rompre le lien avec la population, de répondre aux urgences ainsi qu'aux nombreuses questions et inquiétudes de la population relatives aux attestations de déplacement, à la célébration des mariages, à la faisabilité des cartes d'identité et des passeports, aux inscriptions dans les écoles...

Le service Etat Civil et le CCAS étaient ouverts au public tous les matins aux mêmes horaires que l'accueil général et des numéros de téléphone spécifiques permettaient aux usagers de les joindre toute la journée. Le secrétariat des services techniques assurait également un accueil téléphonique, pour répondre aux demandes des usagers en matière de permis de construire, de déclaration de travaux, de problèmes d'éclairage public ou d'enlèvement de dépôts sauvages.



Sécurité

Police municipale : des agents mobilisés sur tous les fronts !

En première ligne face au virus, nos policiers municipaux ont vu leurs principales missions bousculées par la crise.

C'est une période fatigante et stressante qui s'achève pour les 5 agents de la Police municipale et l'Agent de surveillance de la voie publique mobilisés pendant le confinement. Des agents sur le terrain au quotidien et à temps complet pour pallier aux effectifs réduits du fait, comme partout ailleurs, de collègues à l'arrêt pour raison de santé ou garde d'enfant. « Heureusement, nous sachant en première ligne, la mairie a tout de suite mis à notre disposition tout le matériel de protection nécessaire (gants, masques et gel hydroalcoolique), témoigne Philippe Gouget, chef de notre Police municipale et pluri-communale. Nous nous sentions en sécurité et aucun d'entre nous n'a été malade. Nous étions là pour remplir nos missions, même si celles-ci ont considérablement évolué durant le confinement. »

Des missions redessinées par un contexte particulier

Faire de la prévention, par téléphone ou dans la rue, rassurer, conseiller, mais aussi contrôler... « Nous avons distribué des attestations de déplacement chez tous les commerçants ouverts, nous avons renseigné les habitants qui se sentaient perdus pour les remplir, nous avons fait de la prévention, beaucoup de contrôles, et de la verbalisation lorsque c'était nécessaire. » Sur la période de confinement, plus de 10 000 véhicules ont été contrôlés par nos agents, renforcés par des collègues venus de Raismes et de Beuvrages, dans le cadre du CISP : « Nous contrôlions environ 500 véhicules par jour en tournant



sur les 3 communes, sans compter les contrôles piétons. Malheureusement, nous ne pouvions pas être à chaque coin de rue. » Pour autant, le contrôle se faisait aussi depuis le CSU (Centre de supervision urbain, une salle où les images des caméras de vidéoprotection sont visionnées en direct), où l'opératrice accompagnait les agents au quotidien. « Nous avons aussi profité de notre présence sur le terrain pour assister certains services dans des missions solidaires, en distribuant les chèques du CCAS par exemple, ou en acheminant les tablettes prêtées par la ville aux enfants non connectés, complète Philippe Gouget. Et à toutes les étapes de la réouverture du marché, nous avons été présents pour nous assurer du respect des règles de sécurité. »

Entretien

Les services techniques sur le terrain

Même en période de confinement, il leur a fallu travailler sans relâche pour assurer un maximum de propreté dans la ville, et pour mettre en œuvre les mesures de sécurité.



En moyenne, le service Voirie a pu compter sur des effectifs réduits de moitié (5 agents) pour entretenir la voirie, enlever des dépôts sauvages et autres déchets (qui eux, n'étaient pas confinés !...), nettoyer nos rues (sans pouvoir utiliser la balayeuse, qui, en brassant l'air, aurait pu faciliter la dispersion du virus...), mettre en place des barrières et des marquages au sol (pour le marché notamment). Il était aidé dans ces dernières missions par le service Patrimoine bâti, qui continuait en parallèle à entretenir les bâtiments (plomberie, électricité...) et à les rendre opérationnels dès leur réouverture (par un marquage au sol spécifique, dans les écoles notamment). Le service Logistique a quant à lui assuré différentes missions, comme le barriérage, le transport de matériels ou de denrées alimentaires, pour les Restos du cœur par exemple.

Au sein des Espaces verts, une équipe de 2 personnes veillait pour sa part à entretenir les espaces et à arroser les plantations.



Personnes âgées

La restauration toujours aux fourneaux

Le service de livraison de repas à domicile proposé par le CCAS a connu un fort regain d'activité pendant la crise. Nos agents ont toujours été là pour répondre à la demande.

« C'est un service que nous devons absolument maintenir, même (pour ne pas dire surtout) en période de confinement ! », s'exclame M. le Maire. A l'heure où les restaurants étaient forcés de baisser le rideau, les fourneaux du service Restauration n'ont jamais cessé de s'activer. Derrière eux, en effectif réduit, 10 agents travaillant en équipes de 5, en rotation une semaine sur deux. « Il fallait éviter d'être trop nombreux sur le même site de production », explique Jérôme Beth, responsable du service. Pour les autres gestes barrières (se laver régulièrement les mains, porter des gants et un masque...), « c'est notre quotidien ! En restauration, les normes d'hygiène ont toujours été draconiennes ! » poursuit le chef.

Plus de 500 repas supplémentaires par mois

Alors bien sûr, il n'y avait pas de repas à préparer pour nos enfants qui étaient confinés ; en revanche, la demande était en forte hausse pour la livraison de repas à domicile, un service proposé par le CCAS. « Nous sommes passés de 2230 repas livrés en février à 2765 en mai, soit plus de 500 repas supplémentaires par mois », explique Bruno Levant, adjoint en charge des Affaires sociales. Pour de nombreux seniors, passer par nos services leur permettait d'éviter de se déplacer pour faire des courses. « D'une



part certains bénéficiaires habituels ont augmenté la fréquence des repas, et d'autre part de nouveaux bénéficiaires se sont intéressés à ce service. Cela leur a sans doute permis d'apprécier la qualité des repas fabriqués « comme à la maison » par notre service Restauration », poursuit l' élu. En première ligne et sur le pont en binômes une semaine sur deux, les 4 agents en charge de la livraison des repas n'ont pas failli à leur mission, dans le respect le plus strict des règles de sécurité pour préserver nos personnes âgées. Une façon aussi de maintenir un peu de lien social avec des personnes parfois très isolées durant cette période si particulière.

11



Une partie des 40 agents qui composent le service en temps normal.

Elles s'appellent Virginie, Béatrice, Francine, Corinne, Nadège, Marie-Claire, Stéphanie, Sandrine, Christine (il y en a 2 !), Sandrine, Caroline, Monia, Vanessa, Catherine et Lolita. D'habitude, on ne les voit pas, elles savent se faire discrètes et travaillent le plus souvent en horaire décalé pour ne pas déranger leurs collègues. Et pourtant, plus que jamais, leur métier est devenu stratégique. Avant même le confinement, elles ont dû procéder quotidiennement à un nettoyage renforcé de tous nos locaux (écoles, mairie, structures de proximité, bâtiments sportifs et culturels...) et en particulier des zones de contact (poignées de porte, rambardes d'escalier, touches d'ascenseur, interrupteurs...) Puis il a fallu assurer les élections et un cortège de désinfections des bureaux de vote, tout au long de la journée. Durant le confinement, elles étaient là aussi pour assu-

Agents d'entretien

Elles n'ont pas ménagé leur peine pour faire barrage au virus

Chaque jour, elles ont traqué la Covid dans chaque recoin des bâtiments communaux.

rer la sécurité de leurs collègues et des habitants reçus en mairie, en désinfectant plusieurs fois par jour. Puis il y a eu la réouverture progressive des écoles, des structures... « Elles ont accepté des changements d'emploi du temps, quitte à ce que cela perturbe leur vie personnelle, témoigne Anouchka Morgadinho, responsable du pôle Moyens internes. En plus, elles se sont investies dans l'opération « Un max de masques » pour donner un coup de main ! » A l'image de leur responsable Laëticia Raimbaux, qui a veillé chaque jour à l'approvisionnement en gel hydroalcoolique, en masques, en produits d'entretien ... tout cela en coordonnant le travail de ses équipes et en prenant une part importante dans l'organisation de l'opération de confection de masques. Alors, on ne vous le dit pas assez, mais « Merci, et chapeau bas, Mesdames ! »



Télétravail

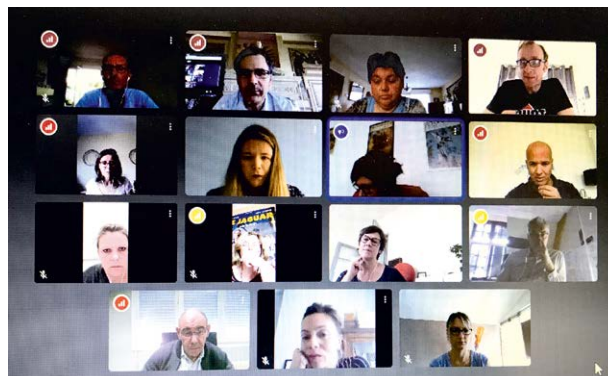
« Le confinement nous a obligés à être créatifs dans notre façon de travailler »

Aux côtés du personnel communal « visible » en mairie et sur le terrain, de nombreux agents ont continué de s'investir dans leurs missions grâce au télétravail.

« Comme tout le monde, nous avons ressenti un choc au début du confinement, il nous a fallu un temps d'adaptation, explique Anouchka Morgadinho, directrice des services Finances et RH. Toutefois, nous nous sommes très vite posés les bonnes questions, nous avons trouvé les bonnes solutions techniques, et de nouvelles ressources organisationnelles ont été mises en place très rapidement. » Il s'agissait notamment de permettre aux agents dont la présence était indispensable en mairie de pouvoir y travailler, tout en organisant des roulements pour que leur nombre soit limité, et en assurant les conditions nécessaires à leur sécurité. Au-delà de cette présence nécessaire sur le terrain, de nombreux agents, non moins indispensables au fonctionnement de la commune, ont pu travailler de chez eux, grâce au télétravail.

Un service informatique très réactif

« Une cinquantaine de personnes ont pu expérimenter cette nouvelle façon de travailler durant tout le confinement. Presque tous les services étaient concernés : comptabilité, ressources humaines, marchés public, logement, urbanisme, communication..., témoigne Karine Bernard, adjointe déléguée aux Ressources humaines. Nous remercions le service Informatique qui a rendu cela possible en permettant aux agents de travailler dans les meilleures conditions. Toutes les collectivités n'ont pas fait ce choix, certaines ont exigé un maximum de



Les réunions de travail en visioconférence ont été adoptées par de nombreux services pour garder le lien pendant cette période.

présentiel. De notre côté, nous nous sommes engagés dans un processus de confiance, et cela a été payant. » En effet, il n'y a pas eu de rupture dans le service rendu, et beaucoup d'agents, non visibles, sont restés très mobilisés. Un exemple avec le service Comptabilité, où aucune dégradation de service n'a été constatée, bien au contraire : les délais de paiement de nos fournisseurs ont même été réduits ! « Globalement, le bilan est très positif, nos services ont su s'adapter à cette situation exceptionnelle et gagner en efficacité. Cela témoigne une fois de plus qu'Anzin est une ville moderne, dans son organisation comme dans sa façon de réagir à une situation de crise inédite », conclut l'adjointe.

Approvisionnement

Un marché sous très haute surveillance

Ce rendez-vous hebdomadaire très attendu par de nombreux Anzinois a pu être maintenu durant la majeure partie du confinement.



Début avril, la nouvelle liée à la réouverture partielle du marché était accueillie avec enthousiasme par de nombreuses personnes sur notre page Facebook.

Le 23 mars, le 1^{er} Ministre annonçait la fermeture de tous les marchés. Un coup dur pour les commerçants, pour les personnes qui avaient l'habitude de s'y approvisionner et pour celles qui connaissaient difficultés ou appréhension à se rendre en grande surface. Dès le 1^{er} avril, M. le Maire obtenait une dérogation du préfet pour maintenir le marché du vendredi matin, pour les commerçants alimentaires uniquement, dans le respect le plus strict du protocole sanitaire imposé par le gouvernement : friction obligatoire des mains au gel hydroalcoolique, nombre d'entrées régulé, sens de circulation obligatoire, respect des distances de sécurité... La Police municipale veillait au respect de toutes ces mesures. Après le 11 mai, les élus et techniciens de la ville ont travaillé régulièrement avec les représentants des commerçants pour envisager un retour progressif des commerces non alimentaires tout en garantissant la sécurité de tous. Ce retour a été possible dès le marché du vendredi 22 mai, avec des étals espacés, des allées élargies, et le port du masque obligatoire.



Social

Le CCAS aux côtés des plus vulnérables

Durant la crise sanitaire, le CCAS s'est mobilisé afin d'assurer ses missions en direction des populations fragiles tout en respectant les consignes sanitaires.



Afin que les livraisons de denrées alimentaires se fassent dans les meilleures conditions, la mairie a mis à la disposition de la Croix-Rouge un camion frigorifique.

Il est vite apparu que le maintien d'une activité minimale du CCAS, dans le respect des consignes sanitaires, était essentiel dès lors qu'il s'agissait de continuer à venir en aide aux plus démunis, aux personnes fragiles ou isolées.

Malgré des effectifs réduits, un accueil physique était assuré tous les matins en mairie, et un accueil téléphonique organisé toute la journée : distribution du courrier des personnes domiciliées au CCAS, attribution de Chèques d'Accompagnement personnalisés pour les personnes fragiles, soutien à distance des allocataires du RSA... ont pu être maintenus.

Une veille sociale et préventive a été organisée en s'appuyant sur le registre recensant les personnes âgées, handicapées ou vulnérables de la commune : des appels téléphoniques réguliers permettaient de leur apporter écoute, aide et accompagnement si besoin.

Cette aide pouvait se matérialiser par une mise en place rapide du service de restauration à domicile, qui a d'ailleurs connu un fort regain d'activité (cf. p. 11).

Un problème ? Des solutions grâce à des partenariats solides

Pour toutes ses actions de solidarité et notamment l'aide alimentaire, le CCAS a pu s'appuyer sur les associations caritatives de la commune : les Restos du Cœur, l'Épicerie Solidaire, le Secours Populaire. Mais également sur la Protection Civile du Nord, pour le portage de médicaments à domicile par exemple. Dès le mois d'avril, un partenariat s'est noué avec la Croix-Rouge et le Carrefour Market d'Anzin pour la livraison de courses au domicile des personnes fragiles ou démunies. Le CCAS servait alors d'intermédiaire entre le magasin et la Croix-Rouge, qui effectuait les livraisons de denrées alimentaires grâce à un camion frigorifique mis à disposition par la ville.

Une nouvelle aide alimentaire jusqu'en fin juillet

Le département du Nord a fait le choix de soutenir financièrement l'association « À la rencontre de nos fermes » pour qu'une aide alimentaire puisse être mise en place à destination des plus démunis dans 12 communes, dont Anzin, jusqu'à fin juillet.

Il s'agit d'un approvisionnement en produits locaux issus des filières et entreprises agroalimentaires les plus impactées par l'épidémie de Covid-19.

Le CCAS dispose d'une enveloppe de 6 600 €, soit 3 mois d'aide alimentaire, qu'il reversera à 2 associations caritatives : L'Épicerie Solidaire et les Restos du Cœur. Chaque association choisit différents produits alimentaires (viandes, fruits et légumes, laitages...) et le CCAS se charge des bons de commande et de toute la logistique.

Les livraisons sont programmées chaque fin de mois aux 2 associations pour une distribution aux plus démunis.



Soutien à la population

Les services de la ville aux côtés des habitants confinés

Des enfants aux seniors, les services municipaux sont restés en contact avec les habitants.



■ Multi-accueil

Malgré la fermeture exceptionnelle des structures Petite Enfance, les équipes du Multi-accueil et de la Petite Halte ont souhaité se mobiliser afin de maintenir le lien avec les familles et les enfants.

Des fiches d'activités à réaliser à la maison, adaptées aux tout-petits, ont été partagées avec les familles. L'équipe du Multi-accueil s'est montrée très créative pour aider les plus petits à supporter cette période particulière. Ainsi, ses agents ont régulièrement publié des vidéos, se mettant en scène pour faire sourire, de l'autre côté de l'écran, les enfants qui fréquentent habituellement la structure.

■ Jeunes

Le service Jeunesse et son public sont restés connectés. Pour pallier l'absence de centre de loisirs pendant les vacances de printemps, les animateurs ont partagé un emploi du temps proposant aux enfants une activité par jour. Les ados du LALP, bien habitués aux réseaux sociaux, n'ont eu aucun mal à se prêter au jeu des défis qui leur étaient lancés en vidéo. Ils ont également sorti pinces et ciseaux pour réaliser des affiches en soutien au personnel soignant.



■ Sport

Pas facile de se maintenir en forme tout en restant à la maison. Quoique ! Le service des Sports a concocté pour chaque tranche d'âge, des enfants de maternelle aux seniors, un planning d'activités physiques à faire chez soi, sans matériel spécifique. Anzin est une ville sportive, après tout !

Prêt de tablettes pour l'école à la maison

Pour permettre aux familles non équipées de suivre la continuité pédagogique, la ville a mis à leur disposition une trentaine de tablettes. Acheminées par la police municipale, elles ont permis à 35 enfants de rester connectés à leur école durant le confinement.

Familles

Des parents confinés mais solidaires

Un groupe Facebook a vu le jour pour accompagner les parents pendant la période de confinement, et répondre à leurs préoccupations.

Soucieuse d'accompagner les familles isolées par 2 mois de confinement, notre médiatrice scolaire et référente familles, Isabelle Munoz, a créé un groupe de discussion sur le réseau social dès le 25 mars. « Parole de Parents ville Anzin avec Isabelle Munoz, médiatrice scolaire » a pour vocation de répondre à leurs questionnements concernant la vie quotidienne, dans la continuité des Cafés Parents qui se déroulent habituellement dans les écoles et le collège de la ville. Y sont abordés des sujets ayant pour thèmes l'éducation et la communication non-violente et positive.

Nathalie Delhaie et Laetitia Gilles, toutes deux mamans et parents d'élèves, coaniment quotidiennement la page. En plus des expériences, questions, idées partagées par les parents, vous y lirez des interventions régulières de Nathalie Moriau, thérapeute spécialiste de la communication non-violente, et d'Aurore Golinval, praticienne en hypnose et en développement personnel.

Par extension, le groupe est utilisé par les familles pour partager des annonces de garde d'enfants, se prêter des livres et des jouets ou encore proposer un accompagnement aux courses. « Le groupe est devenu un véritable espace d'entraide et de solidarité entre parents, indique Isabelle Munoz. Il compte aujourd'hui 113 membres toujours actifs après le déconfinement. »



Vous pouvez les rejoindre sur
www.facebook.com/groups/2259083581066175/

ou plus rapidement
 en scannant ce QR code !



Conservatoire

De la musique à la vidéo, il n'y a qu'un pas : ils l'ont franchi !

Contraints par la fermeture de l'établissement, les professeurs du conservatoire se sont adaptés pour continuer à enseigner.

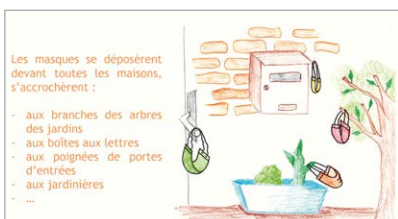
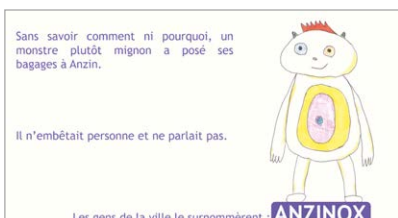
Depuis le début du confinement, les établissements culturels de la ville sont fermés. Pour aider leurs élèves à progresser, les professeurs du Conservatoire de musique ont recouru à l'enseignement à distance. Il n'était pas question pour eux d'envoyer des partitions par e-mail : ils se sont découverts des talents de youtubeurs ! « J'ai créé ma chaîne pendant le confinement. C'est une révélation, plaisante l'un d'entre eux. On se demande comment on s'est passé de cet outil jusqu'à présent. » Il s'avère en effet que les élèves apprécient les cours en vidéo, sur lesquels ils peuvent s'attarder autant qu'ils le souhaitent. En attendant une reprise normale en septembre, les cours individuels sont assurés via des outils tels que Skype ou WhatsApp. Ayant pris goût à la vidéo, les professeurs ont même créé un « concert confiné » où chacun joue depuis chez lui. Vous avez été près de 1500 à les écouter : c'est comme s'ils avaient rempli le théâtre d'Anzin ! Vous pouvez les retrouver sur la page Facebook de la ville, où ils continuent de publier des vidéos pour vous présenter les ins-

truments qu'ils enseignent. C'est le moment des inscriptions : n'hésitez pas à les regarder avec vos enfants pour les aider à choisir entre piano, trompette, percussions, clarinette, violoncelle, tuba, contrebasse...

www.youtube.com/watch?v=2mHqKY9q3LQ



15



Ecole d'arts plastiques

Connaissez-vous les anzinarts ? Non ? Anzinox, peut-être ?

On pouvait compter sur la créativité de Véronique Cypryszczak et de ses élèves pour lutter contre la morosité du confinement.

Les anzinarts - c'est le nom que se donnent les enfants qui fréquentent l'école municipale d'arts plastiques - se sont montrés très actifs durant cette période. Le compte Facebook de l'établissement s'est transformé en une source d'inspiration inépuisable. Régulièrement, ils ont pu y trouver des exercices et partager leurs travaux.

Alors que l'école municipale d'arts plastiques est encore fermée à l'heure actuelle, les élèves continuent à lancer des défis aux autres anzinarts. Créer un décor en pâte à modeler, réaliser un masque d'animal, représenter une saison avec des objets... la seule limite est celle de l'imagination !

Pour mettre à l'honneur les couturières bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied pour confectionner des masques, notre professeure d'arts plastiques a créé le personnage d'Anzinox. Elle raconte son histoire dans une vidéo, sous forme d'illustrations narratives réalisées à 4 mains avec son fils Thiméo. Anzinox a été immédiatement adopté par nos jeunes artistes, qui s'en sont emparés pour le dessiner sous toutes les formes. « L'art nous permet d'aborder la situation avec une dose d'imagination non négligeable, ça fait du bien à tout le monde », écrit Véronique sur sa page Facebook. www.facebook.com/profarttonik/posts/620672185329016



Culture

La médiathèque se met au drive

Alors que se posait la question de la réouverture de l'établissement, la solution du drive s'est imposée comme une évidence.

Durant le confinement, les usagers de la médiathèque ont pu rester en contact avec le personnel en télétravail. Grâce à internet, ils ont pu partager des astuces, des tutos, des recettes, et assister à des comptines en vidéo, des lectures pour adultes ou des heures du conte en direct. Des animations sont toujours proposées en ligne, comme les fameuses « Neurones party » !

Alors que les conditions n'étaient pas réunies pour envisager une réouverture immédiatement après le 11 mai, l'équipe de la médiathèque a travaillé à l'organisation d'un nouveau service pour permettre aux abonnés d'emprunter à nouveau des livres, DVD, jeux vidéos, etc. Et c'est le système à emporter du « drive » qui a retenu leur attention, et a semblé le plus adapté pour protéger tant les usagers que le personnel. Depuis fin mai, vous pouvez ainsi réserver vos documents par internet ou par téléphone. Une date vous est ensuite donnée pour vous rendre devant la médiathèque, où votre commande vous est remise « sans contact ». Si vous êtes en voiture, ouvrez votre coffre : une médiathécaire y dépose direc-

tement le sac contenant vos documents. Si vous êtes à pied, le sac est déposé dans un sas désinfecté avant et après votre passage.

Retrouvez toutes les informations sur le fonctionnement du drive, et réservez vos documents sur www.mediathèque-anzin.fr



Grâce au drive, plus de 4500 documents ont été prêtés en un mois !

Informations

Le service communication, trait d'union entre la mairie et les habitants

A situation exceptionnelle, communication exceptionnelle. Nos agents du service Communication, confinés mais pleinement mobilisés, ont été particulièrement sollicités pendant la crise.

Le confinement a aussi rappelé, si besoin était, l'importance de notre service communication. « Nos outils de communication, et principalement notre page Facebook, ont pendant cette période permis de faire le lien entre la mairie et nos habitants. Ces derniers pouvaient, sans sortir de chez eux et sans avoir à décrocher leur téléphone, recevoir des informations pratiques en temps réel sur les décisions prises au niveau local », témoigne Ivan Thumerel, directeur général des services de la ville. D'abord axée sur l'information d'urgence (l'organisation des services municipaux, l'accueil en mairie, la tenue ou non du marché...), la communication est aussi devenue au fil du temps plus positive et solidaire. Certains agents en télétravail (de la crèche, du service jeunesse ou du Conservatoire par exemple) ont transmis au service Comm des vidéos pour ne pas perdre le contact avec leur public. La page Facebook a aussi permis de faire le lien avec les habitants pour



Le service a aussi créé ses propres affiches sur les gestes barrières, inspirées des super-héros.

toutes les informations relatives à l'opération « Un max de masques ».

Pas loin de 7000 abonnés

« La production d'informations a été plus importante pendant le confinement. Et l'audience de notre page Facebook aussi : elle est passée d'un peu moins de 6000 abonnés début mars à presque 7000 aujourd'hui. Les questions en messages privés étaient beaucoup plus nombreuses qu'habituellement ; nos agents se sont efforcés d'y répondre le plus vite et le plus précisément possible, explique Karine Bernard, adjointe déléguée à la Communication. A l'heure où chacun était isolé chez soi, il était primordial d'informer au maximum la population, de la rassurer et de l'aider à mieux vivre cette période. »

Vous n'êtes pas abonné à notre page Facebook ? Rejoignez-la au plus vite (www.facebook.com/villeanzin) !

Consultez aussi notre site anzin.fr et téléchargez notre appli « Anzin ma ville ».



Initiatives solidaires

Une convivialité réinventée

A Anzin, pas question de succomber à la morosité pendant le confinement ! Certains ont organisé des hommages ou des moments de convivialité (à distance !), d'autres ont décoré leur maison ou leur rue de messages divers... Petit tour d'horizon de quelques-unes de vos initiatives.

Durant le confinement, vous avez été nombreux à rendre hommage au personnel soignant et à tous les héros du quotidien qui nous ont permis de faire face à cette crise. Des applaudissements, des affiches, des dessins, des décorations diverses au fil des rues... vous avez rivalisé d'idées et vous nous les avez parfois communiquées.

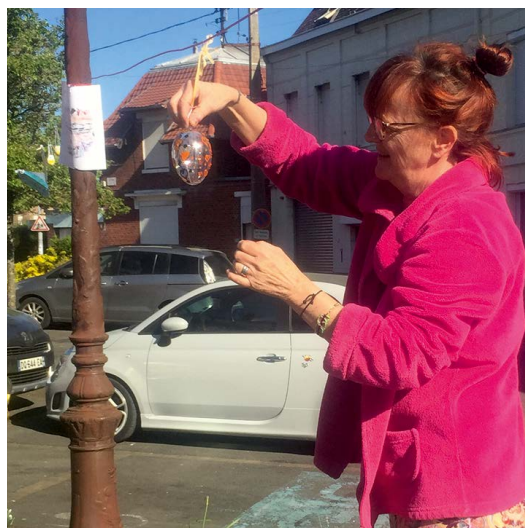
Citons par exemple le Comité de quartier centre, qui a assuré l'animation de la place Constant Moyaux durant ces 2 mois. Son président, Fabrice Renard, témoigne : « Nous sommes sortis tous les soirs à 20h, avec des casseroles pour battre le rappel, afin d'être un maximum à applaudir et remercier le personnel soignant. » Applaudir ? Pas seulement... « Chaque semaine, nous choisissons une chanson que nous chantions ensemble tous les soirs. Et le samedi, en plus, chacun sur le pas de sa porte pour respecter la distanciation, nous prenions l'apéro. » « Toi + Moi », « Tout le bonheur du monde », « Je rêvais d'un autre monde »... au fil des semaines, les habitants se sont constitués un joli petit récital qu'ils pourraient bien nous réinterpréter, pourquoi pas, à l'occasion...

Le week-end de Pâques, pour pallier l'impossibilité d'organiser les traditionnelles chasses aux œufs, Fabrice Renard a eu une autre idée : « J'ai tendu un fil entre les arbres de la place et j'ai demandé aux riverains d'y accrocher des dessins et des œufs décorés ». Nombreux ont été les habitants à participer à la décoration de la place. A tel point que Fabrice Renard aimerait bien pérenniser cette action à l'avenir, dans son quartier et, pourquoi pas, au-delà.

D'autres initiatives, plus discrètes mais tout aussi solidaires, sont apparues au fil des rues. Sollicités par le service Jeunesse de la ville, les jeunes du LALP et du CMJ ont réalisé des affiches pour soutenir le personnel soignant. D'autres dessins, messages de soutien, de remerciement ou d'incitation à la prudence ont écloso ça et là. Une autre preuve, s'il en était besoin, de la solidarité de nos habitants en cette période exceptionnelle.



Dans la rue Jean Jaurès. Merci à Marie Amélie pour la photo !



La place Constant Moyaux décorée pour Pâques. Merci à Fabrice pour la photo !

17



Une série de photos prises par un habitant photographe du nom de Ludo Agez montre aussi les rues vides et le respect du confinement par des habitants solidaires avec le personnel soignant. Retrouvez d'autres photos de cette série sur anzin.fr



Dans la rue des Martyrs. Merci à Cyrielle pour la photo !



Solidarité

Opération « Un max de masques » : on en rêvait, vous l'avez fait !

Le 10 avril dernier, nous vous lançons un défi : confectionner un max de masques. A peine 5 semaines plus tard, le pari était relevé haut la main, avec 13 000 masques confectionnés !

Retour sur cet incroyable élan de générosité.



Retrouvez tous nos couturiers
et couturières en pages centrales !

« Début avril, face à la pénurie de masques et devant la forte probabilité de voir leur port se généraliser, nous avons fait le pari de lancer via nos réseaux sociaux un appel à la population pour confectionner un max de masques, explique M. le Maire. Nous espérons de cette façon être en mesure de fournir un masque à chaque habitant, même si ce défi nous paraissait alors extrêmement ambitieux, pour ne pas dire impossible à réaliser.

Or, grâce à la mobilisation de tous, agents, élus, habitants, associations, partenaires... nous l'avons fait ! Je remercie vivement toutes les personnes impliquées, je suis fier de ma ville, fier de nos habitants ! »

1 Trouver la matière première

Tissus, élastiques, molletons... la ville a dû se fournir en composants indispensables à la confection de masques maison, selon le modèle proposé par l'Afnor. Achetées localement pour la plupart, certaines de ces matières premières nous ont néanmoins été données. Citons José Winterstein, un commerçant du marché, qui a fourni gratuitement les premiers rouleaux de tissu et les premiers élastiques ! Profitons-en également pour remercier l'Union des Quartiers Anzinois et son don de 200€ d'élastiques : de quoi faire environ 3000 masques !



2 Confectionner et livrer les kits

Afin de faciliter le travail des couturiers bénévoles, tout le matériel, mesuré, prédécoupé, repassé et préparé sous forme de kits, leur était livré à domicile.

Pendant plusieurs semaines, une centaine d'agents et d'élus se sont mobilisés pour la préparation et la distribution de ces kits.





3 Faire chauffer les machines à coudre

Plus de 60 couturiers et couturières (retrouvez-les en pages centrales !) ont répondu présents et nous ont montré tout leur talent. A plein régime, environ 500 masques étaient confectionnés par jour ! Pour celles et ceux qui n'avaient pas de machine à coudre, le lycée professionnel d'Anzin a mis chaque jour à disposition de la mairie sa salle de couture, pourvue de 10 machines.

L'école Rubika nous a également prêté 3 machines à coudre servant habituellement aux élèves en formation design. Un prêt bienvenu, qui a permis à 3 couturières supplémentaires de confectionner des masques à la salle des fêtes.

4 Les personnes fragiles en priorité

Dès le 29 avril, la distribution pouvait commencer directement au domicile des plus de 65 ans, des personnes en situation de handicap ou souffrant de pathologie chronique.

Pour que personne ne soit oublié, la mairie a pu s'appuyer sur le registre des personnes inscrites au CCAS. En 2 jours, 2700 masques étaient livrés par plus de 50 agents et élus mobilisés.



5 Des masques pour tous

Le 15 mai, la distribution commençait pour tous les Anzinois, dans 7 lieux répartis sur la ville et sur des plages horaires définies pour éviter les regroupements. En 3 jours, plus de 5100 personnes se sont vues dotées de leur masque en tissu de l'opération « Un max de masques », ainsi que de masques chirurgicaux fournis par la Région.

Un mois plus tard, une nouvelle distribution était organisée : il s'agissait des masques en tissu commandés par la Ville, ainsi que ceux offerts par la Région, en attendant ceux de Valenciennes Métropole. Au total, à Anzin, chaque habitant aura eu à terme la possibilité de recevoir 4 masques en tissu !

Les associations coopèrent



Fin avril, les présidents de 3 associations (le Comité des fêtes de la place De Gaulle, l'UQA et les Copines créatives) remettaient 300 masques à la municipalité, fruit de leur collaboration. Tissu, polaire, élastiques : chacune avait apporté sa contribution. Les copines créatives ont également fait don de leur savoir-faire, puisque 12 d'entre elles ont cousu chez elles, à la salle des fêtes ou au lycée Fontaine. Pendant ce temps, les membres de l'association La Couture Anzinoise confectionnaient des masques depuis la Maison pour tous, avec leur propre matériel.



Bénévolat

Un élan de bonnes volontés autour de l'Épicerie solidaire

Avec la crise sanitaire et le confinement, de nouveaux bénévoles ont découvert la structure et ont pris plaisir à donner de leur temps. Certains ont même décidé de pérenniser cet engagement après la crise.

« Lorsque la Covid et le confinement nous sont « tombés dessus », en mars, je me suis retrouvé sans aucun bénévole : en effet, beaucoup d'entre eux, âgés, devaient absolument rester confinés, et les autres étaient en garde d'enfant, y compris la seule salariée de l'association !, raconte Alain Manouvrier, président de l'Épicerie solidaire. J'ai donc appelé tous les bénéficiaires qui avaient encore un budget à dépenser pour qu'ils le fassent le 18 mars, puis nous avons fermé les locaux. » Fermé ? Pas tout à fait. « Lorsque le CCAS ou l'UTPAS d'Anzin avaient besoin, nous avons pu les dépanner en leur fournissant des colis urgents. Cela a duré 15 jours. » Car début avril, l'association était sollicitée par le délégué du préfet pour poursuivre ses missions d'aide alimentaire. « J'ai aussitôt lancé un appel auprès de l'équipe municipale, car il me fallait trouver rapidement des bénévoles », poursuit M. Manouvrier.

Un renfort enthousiaste

Onotilio, Marie-Laure, Cathy, Louna, Martine, Fabrice, Francis, Corinne, Isabelle... les bonnes volontés n'ont pas tardé à se manifester, et une douzaine de bénévoles sont venus en renfort. Si bien que le 6 avril, l'Épicerie pouvait rouvrir, avec une nouvelle équipe et une organisation revue pour respecter les gestes barrières : « Nous avons défini un sens de circulation pour que les gens ne se croisent pas ; Francis s'assure que les bénéficiaires le respectent et ne soient pas trop nombreux dans les locaux ». Autre coup de main : le 18 mai, les nouveaux services civiques entamaient leur immersion pour être opérationnels dès le 2 juin.

Une chaîne de solidarité

Parallèlement, l'Épicerie a pu profiter de tout un élan de générosité venu d'horizons divers : « Fin avril, M. le Maire a demandé aux adjoints de nous rétrocéder une partie de leurs



indemnités ; début mai, le footballeur Rudy Mater nous a fait bénéficier de la vente de 2 de ses maillots ; pour la sécurité sanitaire, la société Blas nous a fourni gratuitement des panneaux en plexiglass et des revêtements de surface aseptisés ; la mairie nous a donné des visières et du gel hydroalcoolique ; nous avons reçu des masques de conseillers départementaux du canton d'Anzin... Nous bénéficions également de l'aide alimentaire du département (cf. p. 13) et distribuons pendant 3 mois gratuitement des colis alimentaires de produits locaux à tous nos bénéficiaires. »

Une solidarité bienvenue pour pouvoir subvenir aux besoins des 140 bénéficiaires de la structure. Pour autant, l'in-fatigable président continue de frapper à toutes les portes : « Ce qui nous inquiète, c'est l'approvisionnement en laits infantiles et en couches ; avec les difficultés rencontrées par SOS Bébé (l'association est fermée actuellement), nos bénéficiaires ont besoin de trouver chez nous ce type de produits. Or, c'est extrêmement cher... »

Si vous aussi vous voulez aider l'Épicerie solidaire, sachez que les dons sont déductibles des impôts, à hauteur de 66% (par exemple, un don de 100€ ne vous coûtera après déduction que 34€).

En pratique

■ Comment fonctionne l'Épicerie ?

Grâce aux dons et subventions, l'association s'approvisionne en denrées chez des grossistes principalement (certaines denrées font aussi l'objet de dons). L'Épicerie fonctionne ensuite comme un petit supermarché, à la différence que ses bénéficiaires ne paient au final que 20% du prix réel.

■ L'Épicerie solidaire est ouverte :

- le lundi de 8h30 à 11h30 ;
- le mercredi de 14h à 17h ;
- le vendredi de 8h30 à 11h30.

■ **Les inscriptions et le renouvellement** des dossiers se font sur rendez-vous, au 03.27.45.31.48.



Économie locale

Un grand plan de soutien aux commerces anzinois

Un effort budgétaire exceptionnel permet de redistribuer plus de 150 000€ vers nos commerçants.

« Notre ville a la chance de pouvoir compter sur un important tissu commercial, qui résistait, avant la crise sanitaire, face à une rude concurrence, explique Pierre-Michel Bernard. Le programme de l'équipe municipale, rédigé avant le déclenchement de l'épidémie, comportait déjà des actions fortes pour soutenir le commerce et notamment faciliter l'installation de nouveaux commerçants dans notre ville.

Mais le confinement et la crise sanitaire ont été particulièrement difficiles pour un grand nombre de commerçants qui ont été contraints de fermer momentanément leurs boutiques. Nous avons donc décidé de mettre en œuvre toute une série de mesures de soutien. Elles ont été travaillées en lien avec l'Union du commerce anzinois et ont été proposées au budget de la ville en juin, dès que le Conseil municipal a pu se réunir. »



Plus de 150 000€ redistribués à nos commerçants

Voici les principales mesures de ce plan de soutien exceptionnel :

- gratuité pour toute l'année 2020 de l'occupation du domaine public pour terrasses et étalages ;
- gratuité de l'accès au marché pour les commerçants du 16 mars au 31 décembre 2020 ;
- subvention exceptionnelle de 15 000 € à l'Union du commerce anzinois pour lui permettre d'organiser une grande Fête du commerce à partir de la rentrée de septembre avec l'organisation d'une tombola (une voiture neuve à gagner) ;
- maintien de la priorité aux commerces anzinois pour les achats de la ville (130 000 € par an : 80 000 € d'achats directs auprès du commerce local, 50 000 € redistribués avec le chèque d'accompagnement personnalisé) ;
- mise en place d'une enveloppe de 60 000 € au sein du CCAS, pour les anciens, sous forme de bons d'achat à utiliser chez les commerçants anzinois ;
- mise à disposition des supports de communication de la ville (affichages Decaux notamment) pour soutenir le commerce local ;
- prise en charge par la ville de la cotisation au site « Mes commerçants du Grand Hainaut » pour l'ensemble des commerçants anzinois pour l'année 2020.

De plus, dès septembre, seront appliquées les premières mesures fortes du programme électoral, et notamment :

- l'aide au loyer jusqu'à 300 € par mois pour les nouveaux commerçants sur la base de critères de sélection qui seront présentés en Conseil municipal ;
- la création d'un « guichet commerce » pour accompagner et guider les commerçants dans leurs démarches.

« Et parce que vous aussi, en tant qu'habitants, vous pouvez aider notre commerce de proximité, nous vous invitons à privilégier nos commerçants pour vos achats, afin de les soutenir durant cette période particulièrement difficile », rappelle M. le Maire.



Enfance / Jeunesse

Retour à une vie (presque) normale

Dès le 14 mai, les écoles élémentaires rouvraient partiellement leurs portes aux élèves ; le 18 mai les petits reprenaient le chemin de la crèche ; et à compter du 20 mai l'accueil de loisirs du mercredi redevenait possible. Une « rentrée » sous conditions et sous haute surveillance.



Début juin, les effectifs d'élèves dans les écoles étaient considérablement réduits. Le 22 juin, le protocole sanitaire évoluait afin de répondre aux nouvelles dispositions gouvernementales.

Accès contrôlé, classes réaménagées pour respecter le principe de 4 m² par enfant, sens de circulation, marquage au sol, lavage des mains... Le retour en classe des Anzinois scolarisés en élémentaire s'est fait dans le respect des règles strictes édictées par le gouvernement, de façon échelonnée, et avec des conditions imposées par la ville. En effet, seuls les enfants de parents exerçant une profession prioritaire ou ceux dont les 2 parents travaillent étaient acceptés. Au plus fort de cette reprise sur la base du volontariat, seuls 180 élèves étaient accueillis dans l'ensemble des établissements scolaires (sur plus de 1400 habituellement).

Une semaine après le déconfinement, l'accueil du mercredi redevenait possible pour les enfants qui avaient repris le chemin de l'école ; avec là encore des effectifs considérablement réduits et dans le respect des gestes barrières.

Du côté de la crèche, les conditions d'accès étaient les mêmes, avec une limite toutefois : pas plus de 10 enfants accueillis en même temps. Les règles de distanciation avec les tout-petits y étant plus difficiles à observer, la prise de température du personnel à son entrée dans la structure est devenue la règle.

Outre les services dédiés à l'accueil des enfants, d'autres services de la ville ont été mobilisés pour ces réouvertures : les services techniques pour le balisage et le marquage au sol dans les structures ; et le service Entretien des bâtiments, prié d'astiquer et de désinfecter plusieurs fois par jour pour accueillir tout ce petit monde en parfaite sécurité.

CARNET DE VIE

Naissances (du 12 décembre 2019 au 9 juin 2020)

Soan DUFRENOY (M) | Aimy MARQUEGNIES (F) | Mohamed SEKIOU | Romy FRANÇOIS | Sevana GUSTIN | Medhi VITTA DJOUMOI | Tom MIRLAND | Taya BRASSELET | Hannaë LAGACHE | Mailya CORDIER BROGNIART | Maïssa YATIMI | Yanis LEONHARDT | Amélia JOUGLET | Maria BOURLET | Rayan DEPREZ | Nina MANTEAU | Yona VANET | Nathéo BARBIEUX | Mohamed LEBDI | Noham AMAR YUCEF | Amira LATRECH | Elyana GERMAIN | Léonie HAUTCOEUR VANHEUVERS WYN | Manel ABACH | Youssra FAYAD | Eliot DUMONT PLANCHON | Tiago PARENT | Azémia DEWAULLE | Jessy BLIN | Tylano GAIGNIER | Talya LOUALI | Charline VARIN | Safyr MESSAOUDI | Mathéo BERNARD | Aaron PETIT | Mamadi KONATE | Millyano COLPART | Liam CAUCHETEUX | Léonie MANSUY | Tyago BUFFE DEMURIEZ | Alma NAOU | Johnson PRIEZ | Elyne MICHON | Maëra MOHAMMAD | Lina FARHAT | Georgia-Rose BETHENCOURT | Ethan POTY | Ayoub AÏT-ADDI | Léonie LOBRY | Khadija NEFOUSSI | Aaron REMETTER | Victor WALLERAND | Naya ARBAOUI | Léwann CHIGAR | Iyed BEN MUSBAH | Ouways AÏT ADDI (M) | Kaïsy FABULET (F) | Assia ALLAOUI | Assya LOUCHARD | Ismaël BOUBNAD | Mohamed BELKOUCHE | Soliane BELKASSEM PIGNART (M) | Julia QUEVAL LEMAIRE | Azéline COPIN | Samvel KARAPETYAN (M) | Joullyano HALIPRÉ | Jaylann PITIOUMAN (M) | Aylan BENNASROUNE (M) | Rayan OCHIN | Pérets LANTIMAN (M) | Massyl BELADJEL (M) | Soundous BOULAFI (F) | Souheyl EL HACHMI (M) | Hugo SIMON | Robin LABOUE

Décès (du 13 décembre 2019 au 9 juin 2020)

Michel DE MOULIN (décédé le 11.12.2019) | Thérèse GOZÉ épouse DÉTOULET | LADRIER Paulette veuve COUSIN | QUENON Marcel | TELLE Jacques | BERNAERTS Huguette veuve MEUSNIER | DELANNOY Jacques | RIOU Pierre | LARIVIÈRE Cyril | CHELKIA Francis | LEBLOND Ambroise | GOURDIN Renée veuve CORNET | DURIEUX Lucienne veuve VANDROTH | DOFFENIES Michelle | GIERCZYNSKA Sophie | GAIGNIER Michel | GOSTIAU Marcel | VILAIN Gérard | DOUCHY André | WILLIOT Bernadette épouse BARBET | LECERF Odette épouse MARIN | CARLOS Ismaël | DORDAIN Robert | LOGEZ Joël | LEFEBVRE Alfréda veuve GOURAUD | HENNEUSE Kléber | DEROUBAIX Geneviève | LELIÈVRE Jeanine veuve DELPLANQUE | LEFORT Chantal | Mohamed ZAÏDI | BECK Johan | QUIEVREUX Yvette épouse BIREMBAUT | DAVAINÉ Colette veuve VRIZET | DECROIX Thérèse veuve MATHIEU | HUBERT Jean-Claude | BISSIAU Germaine veuve CAUWET | SZCZEPANSKI Annie | PIZZUTI Nicolas | BALAND Viviane | LESNE Marie-Thérèse | BOQUILLON Jean-Claude | LEFEBVRE Jacques | CUVÉLIER Christiane veuve BROQUET | GRENIER Jeannine veuve CORSEAUX | DZIEMBOWSKI Irmine veuve CAILLIAU | ARFEVILLE Charlette veuve DECHARRAUD | BLOTIAU Romain | FOULON Renée | PIPPINATO Fabien | MENASRI Allaoua | DUDANT Hermance épouse MERLIN | BOUZERA Mustafa | DELABI Ginette veuve TADJINE | CLERQUIN Julien | LUTUN Kléber | PLOUVIEZ Patricia épouse CLAIRBAUX | PATIN Catherine | MOHRBACHER Hélène veuve HUBALD | DI MICHELE Luigi | SAELEUVE Serge | CARDON Jean-Marie | GHISLAIN Chantal veuve FERNEZ | DEPRET Anne épouse D'HAËSE | GRARD Georgette veuve ALA VOINE | DUBRECQ Thierry | MERLIN René | BENYAHIA Sliman | DONNÉ Yveline épouse BRIQUET | JURCZYNSKI Stanisława veuve MIRLAND | BRYKCZYNSKI Elfriede veuve KACZMAREK | DUPREZ Mauricette | HUSIAUX Philippe | MENNEVEUX Pascal | COPPENS Monique épouse LÉGER | DUTEMPLE Jean-Marie | DELMOTTE Reynald | HUGUEUX André

* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle".

Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.



En raison du coronavirus et pour respecter les gestes barrières, seuls les adjoints ont pu rejoindre M. le Maire sur le perron de l'Hôtel de ville pour la traditionnelle photo.

Conseil municipal :
vos élus pour 2020-2026



3 questions à...



Pierre-Michel Bernard,
maire d'Anzin

“

Les élections ont
révélé la confiance
de nos habitants
ainsi qu'une forte
adhésion à notre
projet pour la
période 2020-2026

”

Comment avez-vous vécu ces dernières élections ?

Les années d'élections sont toujours particulières, mais le contexte des dernières était tout simplement inédit. Il a fallu pour les organiser mettre tout en œuvre pour respecter les consignes sanitaires les plus strictes. D'ailleurs, nous n'avons eu à déplorer aucune contamination parmi les votants ou parmi les personnes qui ont tenu les bureaux de vote, et nous pouvons nous en féliciter.

Malgré cela, comme sur tout le territoire national, l'abstention a atteint un niveau record, à environ 65%. Le résultat a néanmoins été sans appel, avec presque 73% de votants en faveur de notre liste. Je tiens d'ailleurs à remercier les Anzinois qui nous ont portés aussi largement en tête, dans chaque bureau de vote de la commune. Cela montre la confiance de nos habitants après 12 ans passés à leurs côtés, ainsi qu'une forte adhésion à notre projet pour la période 2020-2026. Durant ce nouveau mandat, ils pourront compter sur nous comme nous avons pu compter sur eux.

Quels sont les axes forts de ce 3^e mandat ?

Nous repartons avec une nouvelle équipe, toujours plurielle, mais renouvelée à plus de la moitié. Motivée et compétente, elle saura porter notre projet, qui se veut résolument progressiste et humaniste.

La proximité avec les habitants sera toujours notre mot d'ordre : nous serons là pour tous, et notamment pour les personnes en difficulté. Nous avons conscience que la crise sanitaire risque d'engendrer de nouvelles problématiques économiques, auxquelles nous nous préparons à répondre.

Notre ambition est aussi qu'Anzin devienne une ville qui attire et qui rayonne. Notre commune a beaucoup changé ces 12 dernières années, elle continue de changer et changera encore. Il faut absolument modifier la perception que beaucoup en ont. Régulièrement, de nouveaux habitants se disent agréablement surpris de découvrir les multiples services que nous offrons à la popu-

lation, la qualité de vie, l'offre associative, culturelle ou sportive... loin de l'image qu'ils pouvaient s'en faire avant leur installation. Essayer de changer les mentalités, améliorer ce ressenti et notre attractivité sera un axe de travail fort de ce nouveau mandat.

Sur quels gros projets vous appuyez-vous pour y parvenir ?

Nous voulons lutter contre le sentiment d'insécurité et consolider l'image d'une ville qui protège ; aussi, avec notamment 1 000 000€ d'investissement dans la vidéoprotection, le volet sécuritaire sera particulièrement développé durant ces 6 prochaines années.

Pour répondre aux aspirations de chacun en matière environnementale, nous voulons faire d'Anzin une ville éco-responsable. Cela passera par exemple par des solutions nouvelles en matière de mobilité, la création d'une ferme urbaine, ou par la poursuite de la réhabilitation des établissements scolaires (les écoles Tavernier et Gilliard-Voltaire seront les prochaines concernées) ainsi que du Conservatoire de musique.

Nous souhaitons développer l'installation de nouveaux commerces tout en aidant les commerçants déjà installés. La crise que nous avons traversée a pu les fragiliser, aussi avons-nous adopté en urgence un plan de soutien massif (cf. p. 21), qui vient s'ajouter à toute une série de mesures qui figuraient déjà dans notre programme, parmi lesquelles la création d'un guichet du commerce ou une aide au développement de la vente en ligne.

Enfin, côté cadre de vie, nous avons des projets d'envergure, comme la requalification complète du quartier Bleuse Borne, devenue plus que nécessaire et particulièrement urgente ou la réhabilitation du château Dampierre, élément majeur de notre patrimoine.

Ce sont quelques-uns des axes forts de notre projet pour Anzin dans les 6 prochaines années. Un projet ambitieux, mais que je sais pouvoir mener à bien grâce à l'investissement de nos élus et au savoir-faire de nos techniciens.



Le maire et ses adjoints



Pierre-Michel Bernard
Maire
1^{er} vice-président
de Valenciennes Métropole



Alain Vincent
1^{er} adjoint,
délégué à la Jeunesse,
aux Loisirs, au Sport,
aux Associations
et au Jumelage



Valérie Tomson
2^e adjointe,
déléguée à l'Education,
à la Petite Enfance
et au Handicap



Jean-Roger Berrier
3^e adjoint,
délégué à l'Aménagement
du Territoire, à l'Habitat
et aux Grands Projets

Permanences

■ **Alain Vincent** : mardi et vendredi de 14h à 17h à l'espace Mathieu (tél. 03.27.28.21.54).

■ **Valérie Tomson** : vendredi après-midi, sur rendez-vous à l'espace Mathieu (tel. 03.27.28.21.54).

■ **Jean-Roger Berrier** : jeudi après-midi en mairie, sur rendez-vous au 03.27.28.21.29.

■ **Karine Bernard** : mardi de 9h à 12h et vendredi de 14h à 16h30, en mairie, sur rendez-vous au 03.27.28.21.57.

■ **Bruno Levant** : mercredi de 14h à 17h (logement et affaires sociales) et le vendredi de 14h à 17h en mairie ou dans les structures de proximité, sur rendez-vous au 03.27.28.21.06 ;

■ **Valérie Podevin** : mercredi de 14h30 à 16h30 à l'espace Mathieu, sur rendez-vous au 03.27.28.21.54.

■ **Damien Coyez** : 1^{er} et 3^e lundi du mois de 10h à 12h, à la Police municipale, sur rendez-vous au 03.27.23.69.69.

■ **Isabelle Dutrieux** : mardi de 9h à 12h en mairie, sur rendez-vous au 03.27.28.21.29.

■ **Onotilio Selidonio** : vendredi de 14h à 16h30, en mairie ou dans les structures de proximité, sur rendez-vous au 03.27.28.21.56 (Cohésion sociale) ou 03.27.28.21.52 (Emploi).



Karine Bernard
4^e adjointe, déléguée à
la Culture, l'Attractivité,
le Rayonnement,
l'Événementiel,
la Communication et
les Ressources humaines



Bruno Levant
5^e adjoint,
délégué aux Affaires
sociales, au Logement
et à la Démocratie
Participative



Isabelle Dutrieux
6^e adjointe,
déléguée au
Développement et
à la Mobilité Durables



Damien Coyez
7^e adjoint,
délégué à la Sécurité
et aux Finances



Valérie Podevin
8^e adjointe,
déléguée au Commerce
et à l'État-Civil



Onotilio Selidonio
9^e adjoint,
délégué à la Politique
de la Ville et à l'Emploi



Les conseillers municipaux délégués



Elisabeth Gondy
Déléguée
aux Affaires culturelles



Daniel Hénin
Délégué à la Lutte
contre l'insalubrité et aux
Anciens combattants



Isabelle Asselin
Déléguée à la Prévention
routière et aux Incivilités



Nathalie Khennouf
Déléguée aux Seniors
et à la Solidarité



Claude Renoncourt
Délégué
à la Vie associative



Nicole Delbove
Déléguée
aux Ecoles



Ali Beldjoughri
Délégué à la
Réglementation
du patrimoine bâti,
à la Gestion et
à la sécurité des
brocantes, aux Fêtes
foraines et au Carnaval



Patrick Messenger
Délégué à la Démocratie
participative



Aldo Tettini
Délégué au Règlement
des troubles de voisinage

Permanence

■ Daniel Hénin :
lundi de 8h45 à 12h en
mairie, sur rendez-vous
au 03.27.28.21.11.

Pour rencontrer
vos élus, pensez aussi
à l'application
"Anzin ma ville" :
une nouvelle
fonctionnalité vous
permet de prendre
rendez-vous
avec vos adjoints !

**anzin
ma ville**

ALLÔ, M. le Maire ?

Chaque jeudi
vous pouvez
dialoguer
directement
avec votre
Maire
à 11h au
0 8000 59 410

Permanences
le samedi matin,
sur rendez-vous
au **03.27.28.21.57**



Les conseillers municipaux de la majorité



Christine Choquez



Francine Baefcop



Isabelle Thorez



Cédric Degaugue



Isabelle Bille



Cyril Morrhadi



Martine Pirez



Amar Benghennou



Sylviane Manard



Régis Gandaho

27

Les conseillers municipaux de l'opposition



Nicolas Fehring



Edith Wallerand



Eric Fremery



Peggy Malo



Centre-ville

Loges du théâtre : le projet se concrétise

D'ici un an, 2 cellules commerciales et 12 logements collectifs privés flambant neufs raviveront le centre-ville.



Déjà 6 ans que l'ancienne friche Champion, cette ver-rue qui défigurait le centre-ville a été démolie. Après un premier projet de logements sociaux abandonné par la SIGH, la parcelle a été cédée à un opérateur privé, la société HDF Construction, lors du Conseil municipal du 23 septembre dernier. L'opérateur y propose aujourd'hui la création de 12 logements collectifs privés et 2 cellules commerciales en rez-de-chaussée.

Le projet, qui a pour nom « Les loges du théâtre », va progressivement sortir de terre dans les prochaines semaines. Après une phase de terrassement débutée début mai, le gros œuvre a aujourd'hui commencé. Les travaux devraient durer un an environ.

« Les Loges du théâtre permettront d'offrir de nouveaux logements et de compléter l'offre commerciale en plein centre-ville, gages d'attractivité pour notre commune », estime Jean-Roger Berrier, adjoint délégué à l'Aménagement du territoire, à l'Habitat et aux Grands Projets.

Si vous êtes intéressés par l'achat d'un logement proche de toutes les commodités, n'hésitez pas à contacter notre service Habitat Logement au 03.27.28.21.19.

Bas-Carpeaux

Le lotissement devrait bientôt commencer à sortir de terre

La commercialisation des 38 parcelles a remporté un franc succès.

Comme nous l'évoquions dans nos précédents numéros, un nouveau lotissement va bientôt voir le jour dans le quartier Carpeaux, à l'emplacement occupé autrefois par les 3 immeubles de l'allée des Ormes.

38 parcelles sont en cours de commercialisation par Habitat du Nord. D'environ 400 m² chacune, ces parcelles sont libres de constructeur et commercialisées à des prix très attractifs (entre 30 000 et 40 000€ selon la surface).

Après les travaux d'assainissement et de réseaux, les travaux de voirie ont été réalisés : les bordures et les trottoirs ont été créés. Les parcelles sont donc prêtes à accueillir les projets des acquéreurs. Les premiers permis de construire sont d'ailleurs arrivés en mairie.

Les personnes intéressées par l'achat d'une de ces parcelles peuvent encore s'inscrire sur liste d'attente en contactant le service Habitat Logement au 03.27.28.21.19.



La rénovation en voie d'achèvement

Les travaux n'ont pas trop souffert du confinement et devraient être terminés avant l'automne.



Voici quelques nouvelles de cet immense chantier, aujourd'hui bien avancé.

Un nouveau parking a été créé à l'entrée de la rue Henri Durre, avec un accès piétonnier. Toujours dans la rue Henri Durre, entre la rue des Déportés et la rue de l'Ourcq, mais aussi rue de l'Yser, jusqu'à la cité Talabot, les enrobés définitifs des routes ont été réalisés. Rue de la Meuse, les trottoirs et le parking sont aujourd'hui terminés. Concernant la rue de la Marne, pour sa partie située entre la rue de l'Ourcq et la rue du commandant Fabry, les trottoirs et le parking sont également achevés ; pour sa partie située côté Cité du terail, les travaux d'assainissement et de réseaux (eau, téléphone, électricité, éclairage public...) ont été faits. Les travaux de voirie proprement dits (borduration, trottoirs) ont donc pu commencer début juillet.

Du côté de la rue du commandant Fabry, les carrefours avec la rue Henri Durre et la rue de la Marne ont été entièrement refaits ; la nouvelle voirie présente des plateaux surélevés afin de réduire la vitesse sur cette zone. Le long de la route, la Boucle Un'Escaut (parcours pédestre et cyclable) poursuit son aménagement.

Circulation

Création d'un giratoire rue du Commandant Fabry

Après des travaux d'assainissement, les travaux du nouveau rond-point à l'intersection avec la rue Pierre Mathieu ont pu commencer fin juin.

Il y avait des feux tricolores à ce croisement entre la rue Pierre Mathieu et la rue du Commandant Fabry. D'ici la mi-août, afin de sécuriser ce carrefour, d'apaiser et de fluidifier la circulation, ces feux laisseront place à un tout nouveau giratoire. Celui-ci permettra également de réduire les émanations polluantes et s'inscrit donc pleinement dans la politique municipale en faveur de l'environnement.

Suite aux travaux d'assainissement réalisés durant le mois de juin par le Syndicat d'assainissement, les travaux du rond-point ont pu commencer fin juin. Ils dureront 6 semaines.

Durant toute la durée du chantier, tout sera mis en œuvre pour faciliter l'accès aux commerces proches ; les riverains pourront également accéder à leurs habitations. Des déviations ponctuelles pourraient être mises en place si nécessaire.



Maternelle

L'école Bertrand Tavernier sera entièrement réhabilitée

Les travaux devraient débuter en début d'année 2021.

Depuis 2008, l'équipe municipale s'est engagée dans un processus de rénovation de ses établissements scolaires, afin d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage et de travail pour nos enfants et leurs enseignants. Après l'école maternelle Carpeaux et la maternelle Jean Jaurès (dont les travaux sont en cours), ce sera donc au tour de cet établissement de bénéficier d'une réhabilitation complète.

Cette école de la rue Derrière les Haies doit son nom au célèbre réalisateur venu y tourner à la fin des années 1990 le film « Ça commence aujourd'hui ». Les parties les plus vétustes de l'établissement seront démolies et reconstruites à neuf. La partie du bâtiment historique située rue Derrière les Haies sera quant à elle conservée et réhabilitée.

L'école répondra aux nouvelles normes d'accueil en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Après les travaux, l'entrée principale de l'établissement se fera par la ruelle des écoles. A cette fin, celle-ci sera sécurisée et élargie avec l'intégration d'un parvis.

L'école se composera de 5 salles de classes, d'un dortoir, d'une grande salle d'activité, d'un lieu de restauration et d'une cour rénovée.



Après les travaux, l'entrée principale de l'établissement se fera par la ruelle des écoles.

Ecoresponsable, le bâtiment fera la part belle aux énergies renouvelables grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques et d'une chaudière à granulés de bois.

La durée des travaux est estimée à 18 mois, soit une livraison du chantier prévue pour la rentrée scolaire 2022-2023. Pendant la durée des travaux, tout sera mis en œuvre pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions.

Travaux

Ecole maternelle Jaurès : le chantier a pris du retard

Avec des ouvriers à l'arrêt plusieurs mois, l'impact du virus aura été significatif.



Le chantier au mois de février.
Sur la gauche, l'une des extensions créées.

En raison de la crise sanitaire, le chantier a connu un arrêt forcé de presque 3 mois et n'a pu redémarrer que mi-juin. Le calendrier initial a par conséquent été bousculé : la livraison prévue avant la rentrée de septembre ne se fera qu'en décembre. C'est donc en janvier que les élèves devraient pouvoir s'installer dans une école entièrement refaite à neuf.

A ce jour, tout le gros œuvre a été fait, reste l'agencement intérieur : pose des cloisons, du revêtement de sol, travaux d'électricité, de chauffage, sanitaires...

Rappelons que l'établissement bénéficie d'une réhabilitation importante, puisque de l'ancienne école il ne restera au final que la charpente et quelques murs en brique. Tout le reste sera refait. Des extensions ont été créées, si bien que la surface de la future école fera le double de l'école actuelle.

Les élèves et leurs parents devront donc patienter et découvriront ce nouveau lieu de vie et d'apprentissages en janvier 2021. En attendant, comme cette année, les enfants seront scolarisés dans des bâtiments modulaires très confortables.





Bruno Levant
président du groupe

Chères Anzinoises,
chers Anzinois,

Ce printemps 2020 restera dans nos mémoires. Quelles que soient nos conditions, nos idées, nos préoccupations, tous nous avons été confrontés à un risque majeur de pandémie avec la prolifération du Coronavirus. Mes pensées vont d'abord vers les victimes et leurs proches touchés par ce fléau planétaire. Je tiens également à féliciter l'immense majorité de nos habitants respectueux des règles sanitaires et du confinement imposé. Ce n'était pas toujours aisé pour certains. Confrontée à une situation hors norme, l'équipe municipale a immédiatement été en mesure de s'adapter afin d'accompagner le mieux possible nos concitoyens. **Bravo à l'ensemble des services municipaux** mobilisés sur tous les fronts : mise en place d'une cellule de crise, accueils spécifiques en mairie, appuis techniques sur le terrain, sécurité, restauration à domicile, soutien envers les personnes qui se trouvaient en première ligne, aménagement du marché, appui de nos commerçants...

Jamais le lien avec la population n'a été rompu, bien au contraire. Le CCAS a été constamment présent et a noué des partenariats pour assister les Restos du Cœur, la Croix Rouge, aider financièrement l'Épicerie solidaire, accompagner les plus fragiles, piloter les actions solidaires d'urgence et les distributions.

Des activités pour les enfants ont été mises en place, des appuis scolaires réalisés en vidéo, des enseignements à distance. Nos diverses écoles municipales ont été exemplaires. Les cérémonies patriotiques ont été célébrées en comité restreint.

Enfin, que dire de la **grande mobilisation des bénévoles** pour la confection des 13 000 masques ? C'était un formidable challenge et, grâce à la volonté de tous, nos habitants ont pu être dotés de ces masques réutilisables distribués par les élus.

Malheureusement, nos traditionnels rendez-vous festifs et conviviaux sont annulés pour la plupart, c'est une décision difficile mais nos retrouvailles n'en seront que plus belles ! La vie continue cependant, déjà, nos grands chantiers sont relancés, cet Anzin'Mag y fait référence. L'avenir se construit à Anzin.

L'après-COVID devra être **solidaire**, nous risquons de connaître une crise économique et sociale sans précédent et nous devons être présents pour en minimiser les effets auprès de tous les Anzinois.

Afin d'éviter une nouvelle vague de contamination, **respectons tous les consignes sanitaires** pour retrouver, vite, une vie plus normale et conviviale, plus proche de nos valeurs.

Mes derniers mots iront bien sûr à la **nouvelle équipe municipale**, enfin mise en place. Forte d'un plébiscite électoral, elle est compétente, unie et déterminée à réaliser le meilleur pour les Anzinoises et les Anzinois durant ces 6 prochaines années.

Bravo et félicitations à Pierre-Michel Bernard, notre Maire, pour son élection sans appel. Il a toute notre confiance.

Vous pouvez compter, comme depuis 12 ans, sur votre maire et toute son équipe durant ce nouveau mandat.

Bien cordialement,

Votre équipe "Unis pour réussir"



« Le possible n'est pas loin du nécessaire ». A l'aune de la crise sans précédent qui frappe notre monde, ce sont ces mots de Pythagore qui nous viennent à l'esprit. Il est admis que les rouages de notre société revêtent bien souvent un caractère nécessaire, presque immuable. Tout aussi nécessaire qu'est le changement, l'immobilisme a quelque chose de confortable. Les crises, bien que tragiques, servent d'électrochoc. Elles forcent à s'arrêter et

à réfléchir... car -et c'est Platon cette fois-ci- : « la nécessité est mère de l'invention ». Les crises ferment la porte au nécessaire et ouvrent celles des possibles.

Avant la crise, il était possible d'entendre une rumeur dans les rues d'Anzin. Cette rumeur, de plus en plus audible, dépassait presque le bruit des moteurs qui perturbent la quiétude de notre ville. Cette rumeur, c'était celle du changement. Bien avant la crise, il était déjà nécessaire de rendre possible une autre façon d'habiter la ville. Il était devenu évident pour de plus en plus d'Anzinois que l'avenir devrait favoriser le commerce local, l'éducation et la culture. Il était également de plus en plus clair que, pour qu'il puisse y avoir

un avenir, nous devrions repenser nos déplacements et rééquilibrer un espace public majoritairement dévoué à la voiture.

Le confinement a exacerbé cette rumeur. Comme vous tous, nous avons lu les nombreux messages d'Anzinois stupéfaits de n'avoir jamais connu un tel calme dans leur ville. Tandis que certains étaient surpris d'entendre le chant des oiseaux et de voir la nature reprendre ses droits, d'autres se réjouissaient de l'absence de pollution et de voir leur asthme s'amoinrir. Ce qui n'était qu'une rumeur était devenu une nécessité : le jour d'après, pour être possible, devrait être écologique.

Dans notre programme, nous avons porté haut et fort ces valeurs qui vous sont chères. Celle d'une qualité et d'un cadre de vie retrouvé. Celle d'une urbanité qui se conjugue avec le respect de la biodiversité. Aux Anzinois qui ont cru dans cette aventure nous voulons dire UN GRAND MERCI. Plus que jamais, il ne faut cesser d'oser, d'imaginer et de rêver à une ville meilleure. C'est pour vous que nous défendrons cet humanisme pendant les 6 prochaines années.

Oui je veux changer ma ville



13 ET 14 JUILLET

PARC DU
CHÂTEAU DAMPIERRE

Cinema

EN PLEIN AIR



13 juillet (film jeunesse)

★ Yéti et Compagnie ★

14 juillet (film tout public)

★ A star is born ★

ouverture des portes à 19h / Projection à 22h

GRATUIT SUR RÉSERVATION
au 03 27 28 21 08

Animations, petite restauration
et buvette de 19h à 22h

DANS LE STRICT RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

